

Décision Générale colonial

Décision n° 81 du 31 janvier 1332

n° 81

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 31 janvier 1952
Numéro JO n° 3 du 01/03/1952	Date du numéro 1 mars 1952

TEXTE INTÉGRAL

Sont nommés au point de vue solde et ancienneté, pour compter du 1er janvier 1952, les agents auxiliaires dont les noms suivent : 1° Plantons Adan Aouele Chireh (Enseignement), au 8e échelon ; Ahmed Doualeh dit « Guelle » (Tadjoura) au 7e échelon; Ismaël. Doubar (Port), au 5e échelon; Abdillahi Chire (Cercle), au 4e échelon; Haibe Ismaël (P.T.T.), au 3e échelon ; Ahmed Djama (P.T.T.), au 3e échelon. 2° Commis administratifs Mohamed Saleh Zeghir (Cercle), au 15e échelon ; Ahmed Houmard (Travaux Publics), au 14e échelon ; Ali Aden (Sûreté), au 14e échelon; Hassen Abdou (Finances), au 13e échelon; Ali Youssouf (Sûreté), au 12e échelon. 3° Ouvriers de maîtrise et agents techniques Mohamed Sadick (Cercle), au 172 échelon ; Saïd Dirieh (Gouvernement), au 13e échelon ; Mohamed Ragueh (Gouvernement), au 13e échelon ; Mohamed Nour (P.T.T.), 12e échelon; Gassa Mohamed (P.T.T.), au 12e échelon ; Houssein Djire (Ali-Sabiet), au 11e échelon ; Osman Abdi (Travaux Publics), au 11e échelon : Ali Mohamed (Tadjoura), au 10e échelon ; Dair Hachi (P.T.T.), au 7e échelon. 4° Chauffeurs Mohamed Abdallah (Enregistrement), au 12e échelon ; Ahmed Ali (Finances), au 12e échelon ; Abdi Abar (Trésor), au 11e échelon. 5° Agents actifs Ahmed Abdillahi (Sûreté), au 9e échelon ; Galib Bahal Aouaberi (Sûreté), au 7e échelon. 6° Infirmiers Ahmed Dini (Infirmier vétérinaire), au 11e échelon ; Amina Ali, au 10e échelon ; Dini Mohamed, au 8e échelon ; Aouarala Djama, au 8e échelon ; Elisabeth Joan, au 7e échelon.